



CONTRAT DE LOCATION SAISONNIERE

2018



NOM :
 PRENOM :
 DATE DE NAISSANCE :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL :
 VILLE :
 TELEPHONE 1 :
 TELEPHONE 2 :
 E-MAIL :
 FACEBOOK :
 IMMATRICULATION VOITURE :

ACCOMPAGNANTS

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
1		
2		
3		
4		
5		

Date d'arrivée/...../ 2019

Heures d'arrivée
Locations entre 15h00 et 20h00 Emplacements entre 12h00 et 20h00

Date de départ/...../ 2019

Heures de départ
Locations maxi 10h00 Emplacements maxi 12h00

MONTANT DU SEJOUR..... €
 TAXE DE SEJOUR..... €
 FRAIS DE DOSSIER..... 17 €
 TOTAL..... €
 ASSURANCE ANNULATION
 3% DU TOTAL (FACULTATIVE) €
 Je ne souhaite pas souscrire à l'assurance annulation
 ARRHEs 25% DU TOTAL €

- CHALET ABEILLE 4 PERSONNES
- CHALET CONFORT 6 PERSONNES
- MOBIL-HOME SUPER MERCURE 6 PERSONNES
- MOBIL-HOME CONFORT 6 PERSONNES
- MOBIL-HOME OHARA 4 PERSONNES
- COCO SWEET INSOLITE
- OPTION MENAGE FIN DE SEJOUR (hors vaisselle)

- FORFAIT CONFORT (2 pers + caravane ou tente + 1 voiture + électricité 6 AMP)
 - FORFAIT STANDARD (2 pers + caravane ou tente + 1 voiture)
 - PERSONNE SUP. (à partir de 10 ans)
 - ENFANT DE 3 ANS A 10 ANS
 - ENFANT DE MOINS DE 3 ANS
 - LOCATION RALLONGE ELECTRIQUE*
 - LOCATION TELEVISION*
 - LOCATION FRIGO* (B.E. obligatoire)
 - LOCATION KIT BEBE*
 - LOCATION KIT DRAPS JETABLE*
 1 Personne
 2 personnes
 - ANIMAUX
 - VEHICULE SUP.
- TYPE D'INSTALLATION
 CARAVANE TENTE CAMPING-CAR
- * Selon le stock disponible

TAXE DE SEJOUR
0.54€ par jour et par personne à partir de 18 ans

MODE DE PAIEMENT DES ARRHEs
Chèque **Chèque vacances** **Mandat** **Espèces**

Je dispose de huit jours maximum pour renvoyer le contrat de location accompagné des arrhes. Passé ce délai, l'option de réservation sera annulée.
En cas de souscription à l'assurance annulation, vous aurez à régler le solde 4 semaines avant votre arrivée au camping. La réservation ne sera effective qu'après envoi de la confirmation de réservation par le camping. Je certifie avoir pris connaissance des conditions de réservations et être parfaitement d'accord ; je vous fais parvenir le montant des arrhes demandées.

CADRE RESERVE A LA DIRECTION DU CAMPING

Accepte la réservation N'accepte pas la réservation Signature du responsable de l'établissement

Motif :

DATE

SIGNATURE

« En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : Le CMAP (Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris – CCI de Paris)
Saisine par internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet : www.cmap.fr, Saisine par mail : consommation@cmap.fr, Saisine par voie postale : 39, avenue F.D. Roosevelt 75008 PARIS Téléphone : 01 44 11 95 40